



OFFRIR LE **REER+**,
C'EST ENCORE
MIEUX QUE LE **RVER**.

REER+

C'EST PAS JUSTE MÉTHODIQUE,
C'EST MATHÉMATIQUE.

 **FONDS**
de solidarité FTQ

FAIRE
TOURNER
L'ÉCONOMIE
D'ICEL.

Le **REER+** est facile à intégrer, peu importe la taille de votre entreprise. En plus de donner à vos employés la possibilité de cotiser à leur **REER+** à même leur paie et de profiter de généreux crédits d'impôt supplémentaires, le **REER+** au Fonds comporte plusieurs avantages pour votre entreprise.

C'est un excellent outil pour fidéliser votre personnel

1

Le **REER+** au Fonds rend l'épargne accessible à tous les travailleurs, peu importe leur revenu.

2

Il permet à tous les employés de profiter de **30% de crédits d'impôt supplémentaires**.

3

Il leur permet donc d'épargner plus, plus vite.

4

L'employé bénéficie des **30 % d'économies d'impôt supplémentaires** provenant de la cotisation de l'employeur.

5

Les cotisations de l'employeur sont facultatives et non assujetties aux taxes sur la masse salariale.



Le Fonds offre un accompagnement personnalisé « clé en main » ainsi qu'un soutien aux employeurs :

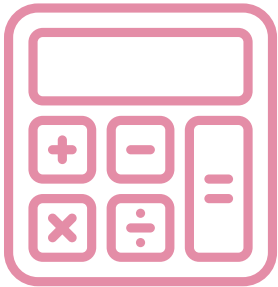
- Peu importe votre façon de fonctionner et la taille de votre entreprise, le Fonds peut vous fournir un soutien adapté à votre environnement de travail.
- Vous pouvez parler avec un employé du Fonds facilement et rapidement, sans passer par un service automatisé.
- Si vous le désirez, votre entreprise peut recevoir la visite d'un employé du Fonds qui expliquera à vos employés le fonctionnement de la retenue sur le salaire.

Tableau comparatif

POUR VOTRE ENTREPRISE	REER+	REER	RVER
Solution rapide à mettre en place	✓	✓	✗
Solution facile et gratuite, adaptée à votre processus de paie	✓	✗	✗
La cotisation de l'employeur n'est pas comptabilisée dans la masse salariale	✓	✗	✓
L'employé bénéficie des 30 % d'économies d'impôt supplémentaires provenant de la cotisation de l'employeur	✓	✗	✗
POUR VOS EMPLOYÉS			
30 % d'économies d'impôt à chaque paie	✓	✗	✗
Fixent eux-mêmes le montant des retenues	✓	✓	✓
Peuvent modifier ou interrompre les retenues en tout temps	✓	✓	✗

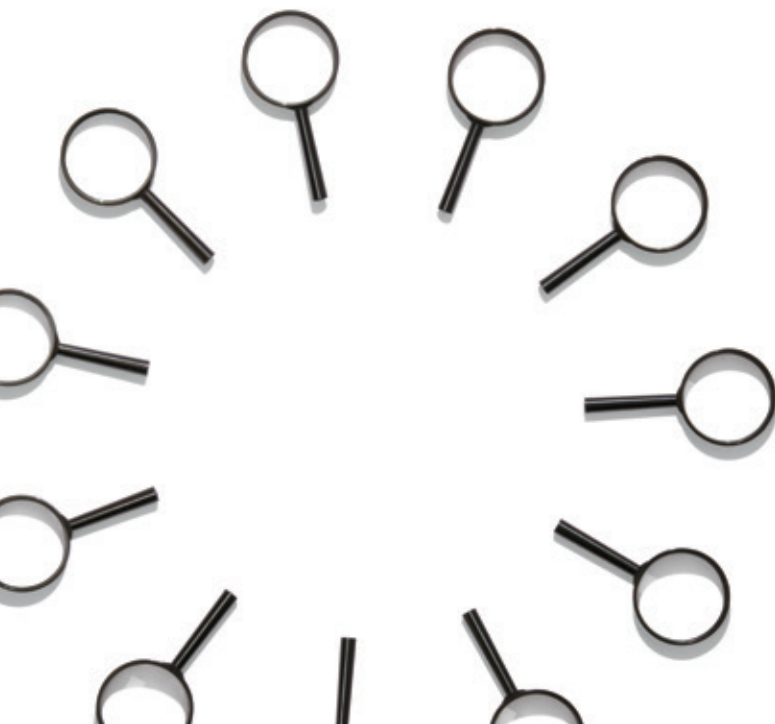


UNE SOLUTION GRATUITE ET SIMPLE À INTÉGRER



Le **REER+** par retenue sur le salaire est facile et rapide à intégrer dans la gestion et le traitement des paies de vos employés.

Avec un Extranet sécurisé, le Fonds offre la possibilité de transmettre, par voie électronique, la liste des sommes recueillies auprès des employés ainsi que le paiement correspondant par l'entremise d'outils d'administration en ligne.



UNE FOIS LE **REER+** PAR RETENUE SUR LE SALAIRE INTÉGRÉ, C'EST TOUT SIMPLE :

- informez vos employés que vous offrez le **REER+** comme alternative au **RVER** ;
- inscrivez seulement les employés qui désirent cotiser à un **REER+** au Fonds ;
- conservez leur réponse dans vos dossiers.

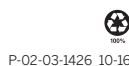
Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur son site Internet, auprès des responsables locaux ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

SOUHAITEZ-VOUS INTÉGRER LA RETENUE SUR LE SALAIRE DU FONDS?

Communiquez avec nous au **1 888 385-3723** ou visitez fondsftq.com/rver

REER+

C'EST PAS JUSTE VÉRIDIQUE,
C'EST MATHÉMATIQUE.



FONDS
de solidarité FTQ

